

<https://47.snuipp.fr/Resultats-des-permutations-informatisees-2023>



Résultats des permutations informatisées 2023

- Paritarisme - Mouvement national -

Date de mise en ligne : mardi 7 mars 2023

Dernière mise à jour : 7 mars 2023

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

139 collègues ont effectué une demande pour partir du Lot-et-Garonne : 20 obtiennent satisfaction.
333 demandes pour entrer en Lot-et-Garonne : 30 le rejoignent.

En 2022, il y avait eu 25 départs pour 35 arrivées.

Le taux de satisfaction pour sortir du département est en baisse cette année à un peu plus de 14 %.

Sommaire

- [Pour les entrants en Lot-et-Garonne](#)
 - [Les statistiques des sortants du \(...\)](#)
 - [Les statistiques nationales](#)
 - [Tous les chiffres ... connus](#)
-
- Vous trouverez ci-dessous les statistiques sur les barèmes des permutations informatisées tels qu'ils sont affichés sur le site du ministère le 7 mars 2023.
 - Pour les collègues qui quittent le département, voir les coordonnées des sections départementales du SNUipp-FSU :
[Les sections départementales du SNUipp-FSU](#)
Rappel : les collègues changeant de département par les permutations/mutations informatisées doivent participer à la première phase du mouvement de leur département d'accueil.
Il leur faut donc contacter au plus vite les services de leur future Dsden.
 - Pour les collègues n'ayant pas obtenu satisfaction, voir l'article qui explique la marche à suivre pour les demandes d'exeat :
[Exeats/Ineats](#)

Rappel : nous ne pouvons plus publier les informations détaillées comme les années antérieures.

Nous ne disposons que des informations publiées sur le site du MEN :

<https://www.education.gouv.fr/carte...>

Pour les entrants en Lot-et-Garonne

- Contactez-nous dès que possible pour que nous vous conseillions sur les démarches du mouvement départemental.
- Contactez également le service des personnels à l'Inspection académique :
<https://www.ac-bordeaux.fr/ressourc...>

Les statistiques des sortants du Lot-et-Garonne

Le taux de satisfaction redescend de nouveau, toujours loin des taux de satisfaction de ces dix dernières années.

[https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L400xH212/taux_satisf_47_2023-84feb.svg]

Les statistiques nationales

16 736 demandes de permutations, pour 3 487 collègues qui obtiennent satisfaction.

Avec un taux de 20,84 %, la proportion de demandes satisfaites reste proche de son niveau le plus bas depuis 15 ans. **En 2005, le taux de satisfaction s'établissait à 42,74% !**

[https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L400xH142/taux_satisf_nat_2023-44e25.svg]

Tous les chiffres ... connus

Pour les barèmes, seuls ceux de la phase « mutation » sont publiés par le ministère.

Rappel :

Phase mutation : à l'issue de cette phase, au sein de chaque département, l'équilibre entrants/sortants est à zéro.

Phase permutation : en fonction du calibrage demandé par les IA, des entrants ou des sortants supplémentaires peuvent s'ajouter.

Dit autrement, l'affichage par le ministère des barèmes de la seule phase « mutation » ne permet pas de savoir réellement la fourchette de la totalité des barèmes.

Dans le fichier ci-dessous, vous trouverez pour chaque département l'ensemble des chiffres publiés par le ministère (<https://www.education.gouv.fr/carte...>).

Précisions de lecture :

- Les calculs des taux et ratio sont ajoutés par nos soins.
Lecture des ratios pour le Lot-et-Garonne : il y a 0,67 sortant pour 1 entrant. Il y a 1,5 entrant pour 1 sortant.
- Le nombre de demandes pour entrer dans un département n'a pas grand sens parce qu'on ne sait pas le rang du vœu.
- Fourchette des barèmes : voir la remarque ci-dessus.